

# La maientse a Friquet

Autor(en): **Jules**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **60 (1922)**

Heft 11

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-217077>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS  
Société Anonyme Suisse de Publicité  
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES  
30 cent. la ligne ou son espace.  
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Nous avisons les abonnés que les remboursements seront présentés par la poste à fin mars.



## ENTRE NOUS, VOISINE...

**E** songe, Voisine, combien la vie serait belle, si nous savions nous contenter de notre sort !

Ce disant, je mets à part les épreuves réelles, les deuils, la maladie. Mais, cette abstraction faite, il reste une infinité de chagrins puérils, d'ancroches, de « petites bêtes » qui sont, autour de nous, comme les ronces d'une haie. On voudrait avancer et leurs mille petites épines vous accrochent au passage. Elles font comme autant de menues blessures, dont aucune n'est grave, mais qui, dans leur ensemble, font très mal... si mal, parfois, qu'on s'arrête au bord du chemin avant d'avoir atteint le but...

Voisine, nous serions en vérité de bien pauvres et faibles créatures si, en ayant reconnu la puérité — et le danger — nous n'avions pas assez d'énergie pour repousser les entraves que deviennent, si facilement, certaines contrariétés, certains heurts de caractères, certaines manières de prendre les choses ! Car enfin, un plat manqué ne vaut pas la peine qu'on en perde le sourire, une querelle de ménage est vite apaisée, si la femme y met du sien, et je ne vois pas qu'une robe plus ou moins élégante empêche le soleil de briller.

Et si je vous dis ceci, ma chère Voisine, c'est que, précisément, j'ai péché tantôt par mécontentement. Une succession de vécues m'avait agacé les nerfs. Un peu plus, j'aurais crié au malheur ! Je marchais, le nez dans ma mauvaise humeur, quand j'ai rencontré la vieille marchande de journaux, qui porte, avec son ballot d'imprimés, toute une vie de misère sur ses épaules. Elle était paisible et souriante, assise sur son pliant, à la porte du jardin public. Comme elle est paralysée des jambes, elle plaisante son mal. Elle m'a dit :

— Bonne promenade, Madame, si vous rencontrez les printemps, vous me l'enverrez !

Alors, vous comprenez, devant cette douceur d'âme, j'ai eu un peu honte... honte pour moi et pour toutes celles, si nombreuses, qui ne savent pas profiter de ce qu'elles ont !... Vous pensez que c'est tout simplement là une variante à la fable du savetier et du financier ? Pas tout à fait, mais presque. Que voulez-vous, Voisine, ce qui est vrai est toujours de mise. Et qu'importe, après tout, si nous y découvrons un rayon de cette claire sagesse qui est le sens même de la vie : se satisfaire de son sort.

L'Effeuilleuse.



## LA MAIENTSE A FRIQUET

**L**E caïon sant quemîn lé z'autré dzein. L'en a dâi bouëllu, dâi set, dâi rodze, dâi nai, dâi fougâ, dâi falot, dâi dzoïau, dâi potu; lé z'on s'accordant bein ein menâdo. Lé z'autré sant adé ein tsecagne : on de que l'est quand la trouïe est mau copâie au bein que l'autro est on roncin. L'en a que sant vetu dé rein dau tot et d'autre que portant dâi robe dé sia qu'on derâi dé la lanna.

Lo caïon à Friquet étâi dinse vetu et asse set qu'on coup de pétairu, po cein que tsi Friquet la farna et lé truffié sé subliavont et que, dé tot lo tsautain, lo bêtion n'avâi zu à medzi que dé l'herba et de l'idhie on pou trobliô.

Cein fasâi mau bein dé vèrè cé pourro caïon qu'êtâi tant galé quand Friquet l'a atsetâ que l'avâi batsi : « Maientse ». Mâ, que dé misères : lé z'orollhie tsaplliaie, la tiua copâie po lo fâiré sagnî quand l'a z'u la grippa dâi caïon qu'on l'âi de lo rodzet et que, ma fâ, lo pourro Maientse avâi bein risqua de lâi passâ.

Et tsacon desâi dâi dzanllhies sù lo compto dau pourro bougre :

— Dis-vâi, Friquet, t'a eingraissî ta Maientse avoué dâi z'eimludzo !

— Té faut veindre ton caïon à la Confédérachon po 'na monture dé chassou à tsévu.

Et lo tauipi, la pllie crouïe lingue dau velâdo, desâi que la Maientse à Friquet étâi bein mî vetya que llhi.

La senanna passâie Friquet qu'eïn avâi prau dé toté cliiau z'hïstoïre se de dinse :

— Ah ! vo z'ité asse crouïe qué ceïn po on pourro caïon : mein vé lo fia !

Mâ, ne faut-te pas que, aû momeïn dé lo sagnî, lo cordagnî vint à passâ et lâi fâ :

— Atiuta, Friquet, vu té bailli on bon consêt : té faut lo veri de besingüé sù lo trabeset po que ne pouessé pas passâ eintremî lé bâtons.

Adon, Friquet, qu'eïn avâi dza prau ouï, rogne la dierdiette à son caïon et lâi fâ :

— Adieu, ma pourra Maientse : que t'i beinhiraû ! Té vouaitcé ora fro dé la lingua dâi dzein !

L'onclito Jules d'Yverdon.

**Ouverture de chasse.** — Merveilleux, mon cher, une ouverture de chasse. Le matin, agréable voyage en de confortables wagons ; à midi, déjeuner copieux avec tous les « accessoires » ; l'après-midi, à l'auberge hospitalière, vieux flacons et moult pipées. Au retour, une petite visite chez le marchand de comestibles et l'on rentre chez soi, le fusil en bandoulière, le carnier plein, tout heureux et tout fier. M. C.

**PAS DE DIFFÉRENCE.** — Quelle différence y a-t-il entre la guillotine et le vin ?

— Mais... elle est grande, il me semble.

— Au contraire, il n'y en a pas.

— Comment cela ?

— Parce que l'un et l'autre font perdre la tête.

## COMME ON ÉCRIVAIT JADIS

**U**N de nos fidèles lecteurs à l'amabilité de nous envoyer copie, dans l'espoir que nous la publierions, d'une lettre absolument authentique. Il nous envoie également l'original, pour dissiper tous nos soupçons. Cette lettre, que voici, est vraiment caractéristique ; elle est bien dans la note du temps où elle a été écrite. Lisez-la. Nous abrégeons.

\* \* \*

Adresse :

Lutry, 28 mai 1845. L. P.

351 P. P.

Mademoiselle  
Mademoiselle  
Mademoiselle Rouge, Jeanne-Charlotte, élève-  
Institutrice à l'École-Normale, en pension chez  
Madame Robellaz, marchande, descente de St-  
François, à droite à  
Lausanne.

Collège des Cornes, 26<sup>e</sup> Mai 1845.

Bonne Charlotte, bien affectionnée pupille !

Je prends la plume pour penser l'écrire une lettre, mais quand je réfléchis à tout ce qui se succède bien rapidement dans mon cœur, elle tombe presque et s'échappe d'entre mes mains. Pour quelle raison, me répondras-tu ? La voici : Précisément parce que je crois mes lettres, ou leur contenu est venu jeter le trouble entre moi et toi, et tes parents. C'est là un fait que je crois positif. Cependant lors même comme je le présume que ce serait une vérité exacte et vraie, laquelle tu ne l'ignorais pas, et que je t'en suppliais de me la déclarer, je n'ai pas le bonheur de pouvoir me flatter que tu voulusses bien me l'avouer. — Il est très possible même, car on le dirait chaque fois que l'occasion s'en présente, malheureusement bien rarement pour moi, que dis-je tu n'oses me parler qu'avec beaucoup de prudence ou de circonspection. — Ce sont là quelques unes des principales raisons qui me mettent dans un état de pénible anxiété en pensant et ne sachant si je dois et si l'est encore donné d'entretenir avec toi cette petite correspondance qui me serait si douce ou si peut-être même je ne ferais pas mieux, ce qui me serait bien pénible, de la suspendre ou de l'abandonner !...

A cet égard bien chère enfant, tu me diras quelque chose.

Cela étant dit de l'assez pénible position où je me trouve de s'avoir s'il pourrait m'être encore donné de continuer à l'écrire, privation qui me serait pénible, je continuerai néanmoins dans cet état d'incertitude de te dire que la principale raison d'un autre côté qui m'oblige de t'adresser celle-ci, désirant bien que tu la recusses pour agréable, est la peine que j'ai éprouvée, lorsque tu es venue me visiter dernièrement. Le peu de temps que j'ai passé avec toi ne peut nullement compenser l'intérêt que je prends à ta personne qui m'intéresse et qui m'est si chère et si précieuse ! — Deux heures de temps que j'ai été avec toi depuis le retour de mon collègue a été un temps trop concis, un terme de temps trop raccourci. Quand vous avez voulu partir que je te proposais de rester, quand ce n'aurait été qu'une heure de temps après ta mère, cela m'aurait encore fait plaisir, car le